

19^e ANNÉE

LIEGE le 19 FÉVRIER 1888.

N° 487

Bureau,
Rassage,
Lemonnier 12.
10 Centimes le NUMÉRO.

Bureau,
Rassage,
Lemonnier 12.
10 Centimes le NUMÉRO.

LE RASOIR



CARNAVAL PARLEMENTAIRE

— « Eh bien, Bernaert, vous ne vous masquez donc pas ?
 — « Impossible, Sire ! Je ne peux plus même mettre de faux nez !
 — « Bigre ! Un faux nez vous serait cependant bien nécessaire aux élections de Juin »

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco, fr. 5-00
Etranger, port en sus

LE RASOIR

Journal satirique hebdomadaire

Editeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
A FORFAIT.

Un numéro : 40 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

Grâce !

L'ex-député Vandersmissen, condamné, il n'y a pas bien longtemps, par la cour d'assises du Hainaut à 10 années de travaux forcés, du chef de meurtre commis sur la personne de son épouse, a été mis en liberté samedi dernier, après VINGT DEUX MOIS de détention ou plutôt de pistole, passés alternativement dans les prisons de Mons et de Bruxelles.

Bien qu'il s'agisse ici d'un adversaire politique et qu'au surplus la personnalité du condamné gracié soit loin de nous être sympathique, nous n'entendons nullement critiquer la mesure de clémence prise à son égard.

Nous sommes de ceux qui croyons sincèrement que la miséricorde doit faire partie intégrante de la justice. A notre avis, quelle que soit l'énormité de la faute commise, il arrive toujours une heure où le pardon s'impose, les châtements perpétuels ou de trop longue durée ne nous paraissant pas en rapport avec l'égarement d'un instant.

Il ne nous convient pas non plus de rechercher si l'arrêté royal dont vient de bénéficier le meurtrier d'Alice Renaud n'est pas un peu prématuré, comparativement à certains précédents.

Nous ne voulons voir dans cette affaire qu'un condamné gracié et nous nous réjouissons à la pensée que, dans un pays d'égalité comme le nôtre, cette grâce ne pourrait rester isolée, sans constituer un véritable scandale.

Elle sera donc fatalement suivie à bref délai, nous en avons la conviction profonde, des nouvelles et nombreuses mesures de clémence réclamées par l'opinion publique en faveur d'autres condamnés, moins coupables assurément que Gustave Vandersmissen, et qui ont cependant expié leurs fautes beaucoup plus durement.

Disons-le sans détour, la grâce entière de Schmidt, de Falleur et de tant d'autres malheureux qui se sont laissés entraîner, lors du soulèvement populaire de Mars 1886, s'impose aujourd'hui impérieusement.

Avant la mise en liberté de l'ex-député indépendant, elle pouvait à la rigueur être différée encore de quelques mois. Aujourd'hui que les portes de la prison se sont ouvertes à deux battants pour laisser sortir, le front haut, un meurtrier de haute volée, elle ne peut plus être retardée d'un seul jour.

Les pauvres ouvriers, qui attendent avec anxiété au baigné l'heure à laquelle ils seront enfin rendus à leurs familles restées sans soutien, sont à coup sûr aussi dignes de la sollicitude royale que le ci-devant pensionnaire de la pistole de Mons.

C'est à S. M. Léopold II à présent qu'il appartient de faire noblement usage de la plus belle de ses prérogatives !

C'est à lui de montrer solennellement qu'il ne fait aucune distinction entre les

Belges ! C'est à lui de prouver au peuple que sa royale pitié s'étend indistinctement sur les condamnés de tout rang et de toute condition !

Si par impossible maintenant les mêmes ministres qui se sont montrés si cléments envers un de leurs amis politiques, entendaient rester impitoyables envers d'autres, eh ! bien, que le Roi se passe de leur permission pour faire bonne et propre justice, en rendant spontanément la liberté aux égarés de Mars.

Jamais monarque n'aurait fait mieux à propos usage de son droit de grâce.

A. RIGOBERT.

Mandement de Carême.

MES TRÈS CHERS FRÈRES,

Le Carême est un sacré temps ! Je n'ai pas besoin, je suppose, d'entrer dans plus de développements pour vous convaincre de l'incontestable vérité de ce pieux axiôme.

Les rafales de neige, entremêlées de pluie et de vent, dont nous sommes gratifiés pour le quart d'heure, ne peuvent vous laisser aucun doute à cet égard.

Oui, m-s très chers frères, le carême est un sacré temps, je dirai même un fichu temps, pendant la durée duquel il importe, dans l'intérêt du salut de notre âme, que nous fassions tous légèrement pénitence.

Je dis : « légèrement » car les ministres d'un Dieu de paix et d'amour (Oh ! ma tante) n'ont garde de s'imposer ni à eux-mêmes, ni à vous, de trop durs châtements.

La salutaire pénitence que je vais vous infliger sera donc modérée.

Pour vous conformer aux commandements de l'église, il faudra d'abord vous résigner à faire maigre trois fois par semaine. Vous vous abstenrez soigneusement, en conséquence, de manger de la viande les mercredis, vendredis et samedis, mais vous pourrez en compensation avaler, ces jours-là, des poissons, des œufs, de la pâtisserie à satiété, le tout avec vins et liqueurs *ad libitum*.

Ne l'oublions pas, mes très chers frères, l'Église, dans sa bonté miséricordieuse, nous prescrit bien l'abstinence, mais elle ne nous ordonne pas de nous laisser mourir de faim... ni même de soif.

Ceux qui seraient invités à dîner les jours maigres dans quelque sainte maison, devront au surplus jeûner rigoureusement le matin.

Cette pieuse et hygiénique pratique reposera leur estomac, tout en le préparant admirablement à faire honneur à tous les plats.

Il n'y a rien de plus embêtant que de ne pas pouvoir s'en fourrer jusque là, par suite du manque d'appétit, lorsque l'on est invité à quelque bon dîner de carême.

Le jeûne pratiqué avec intelligence vous préservera toujours de semblables mésaventures.

Vous le voyez donc, mes très chers frères, le jeûne et l'abstinence prescrits par la sainte Église ne sont pas en somme des choses si sottes; les impies ont donc grand tort de chercher à les ridiculiser.

D'abord à la longue on se dégoûte des cotelettes, des gigots, des choucroutes garnies, des saucissons à l'ail, voire même des têtes de veau, et permettez à un prélat expérimenté de vous dire que les huitres, le saumon, le turbot, la sole, le homard, l'écrevisse, le rolmops etc. etc., ne constituent pas des aliments si méprisables que cela, quand on sait convenablement les arroser.

Les fidèles qui auraient d'ailleurs besoin de quelques renseignements utiles sur l'art de fabriquer un bon menu maigre, pourront s'adresser, en toute confiance, aux prêtres de mon diocèse, lesquels sont tous très expérimentés en la matière.

Suivez avec soin les conseils de ces hommes de science et je consens à me laisser pendre pontificalement, la mitre sur la tête et la crosse à la main, si vous ne vous en trouvez pas excessivement bien.

Sur ce, mes très cher frères, je vous souhaite bon appétit jusqu'au Samedi-saint inclusivement et je vous donne ma bénédiction apostolique la plus digestive.

DISPOSITIF.

- I. Pendant le saint temps de carême l'abstinence est de rigueur pour les gens aisés; et pour tous les prêtres de mon diocèse.
- II. Le jeûne devra rigoureusement être observé le matin par toute personne invitée à venir avaler pendant la journée un dîner maigre préparé dans les conditions de l'art.
- III. La faculté de boire du bourgogne et autres vins de crus distingués est illimitée.
- IV. Vu la crise sociale, la cherté des poissons en particulier et des autres plats maigres en général, j'accorde, sous forme de dispense, aux pauvres de mon diocèse, l'autorisation de continuer à manger à discrétion... de la vache enragée, pendant la durée du saint temps de carême.
- V. Le tout *Ad majorem Dei Gloriam*.

Donné en Pierreuse, dans ma baraque épiscopale, le Mardi-gras 1888, la 36^{me} année de mon épiscopat.

† RACAGNAC,

EVÊQUE DE VOLIÈRE,

in partibus infidelium.

P. S. Inutile d'ajouter que j'accorde 300 jours d'indulgence à tous les fidèles qui s'étant pochés boiront une ragonnasse finale à ma intention.

† R.

Dépêches Télégraphiques.

Service particulier du RASOIR.

Bruxelles, 13 Février.

Un homme masqué s'est introduit ce matin au ministère des finances et a essayé de mettre un faux-nez à l'honorable chef du cabinet.

Au cris poussés par la victime les domestiques de l'hôtel ministériel sont accourus, mais à leur arrivée l'audacieux criminel s'était déjà esquivé.

L'état du véritable nez de M. Bernaert est désespéré.

Paris, 14 Février.

Le grand diner diplomatique offert par M. Floquet a eu lieu hier. M. Sadi Carnot y assistait. On a beaucoup remarqué qu'au dessert le Président de la République a bu plusieurs gouttes d'amer russe.

Ces rasades présidentielles sont généralement considérées dans les cercles politiques comme le signe certain d'une alliance prochaine entre la France et la Russie.

Madrid, 14 Février.

Le grand maréchal de la Cour vient de commander chez un des principaux tailleurs de Paris la première culotte du jeune Roi.

Alphonse XIII étrennera ce nouveau vêtement, le saint jour de Pâques.

La cérémonie aura un caractère tout-à-fait intime.

Toutefois si la journée se passe sans... accident grave, la Reine-Régente enverra probablement les insignes de l'ordre royal d'Isabelle..... à M. Systemans.

Rome, 15 Février.

Grâce à la présence d'innombrables frocards et nonettes de tout rang et de toute nationalité, accourus ici à l'occasion du jubilé pontifical, le carnaval a été très animé. On n'avait jamais vu dans les rues de Rome une collection aussi réussie de travestissements baroques.

La municipalité fait d'actives démarches pour retenir les porteurs de ces pieux déguisements jusqu'après la mi-carême.

Berlin, 16 Février.

Depuis son dernier discours, M. de Bismarck se montre d'une humeur tellement pacifique qu'il n'y a plus moyen de l'aborder sans qu'il s'écrie aussitôt : « *Fichez-moi la paix* ». De l'avis unanime, ces excellentes dispositions du chancelier semblent écarter pour le moment tout danger de guerre.

Téhéran, 16 Février.

Le Shah ayant manifesté à différentes reprises sa volonté formelle de voir représenter devant lui *Tati l'perriqui*, le conseil des ministres a décidé que notre ambassadeur à Bruxelles serait chargé de faire d'urgence des propositions au Cercle d'Agrément pour un voyage à Téhéran.

Si, contre toute attente, les négociations

n'aboutissaient point, le Shah partirait, vers le milieu du printemps, pour Liège, où l'on organiserait en son honneur une représentation gala de la célèbre comédie de Remouchamps.

St-Petersbourg, 17 Février.

En passant ce matin devant le N° 100 du palais impérial d'hiver, l'ambassadeur d'Allemagne a entendu le Czar qui fredonnait l'air de *Malborough s'en va t'en guerre*.

Ce chant belliqueux sortant d'un asile de paix a profondément impressionné le diplomate allemand qui a télégraphié aussitôt à M. de Bismarck pour solliciter ses lettres de rappel. En attendant l'inquiétude reste grande dans l'entourage du Czar.

Bruxelles, 18 Février.

Le lieutenant-général baron Vandersmissen, qui est décidément maintenu en activité de service, vient de faire ressembler la collection complète de ses bottes d'ordonnance. Cette nouvelle a produit à la Bourse de ce jour une panique indescriptible.

La rente belge est descendue à 14 degrés sous zéro.

Pour télégraphie conforme :
ZUTALORS

De ci, de là.

Oubli déplorable. — Notre excellent camarade Victor-Joseph par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, évêque de Liège, prélat assistant au trône pontifical et cœteri et cœtera, a négligé de nous envoyer un exemplaire de son dernier mandement de carême.

Sa Grandeur n'ignore pas cependant en quelle haute estime la Rédaction du *Rasoir* (10 centimes le Numéro) tient ses élucubrations épiscopales.

Aussi nous nous plaisons à croire qu'aussitôt après lecture du présent numéro de notre estimable journal, Monseigneur se fera un devoir de réparer lui-même ce regrettable oubli.

Merci d'avance et sans rancune.

Un Monsieur qui prend les devants. —

D'après une dépêche du *National* de Paris, le prince Ferdinand a réuni un grand conseil dans lequel s'est décidé la ligne de conduite à suivre par la Bulgarie vis-à-vis du Czar et du Sultan.

Le prince, ajoute le *National*, aurait l'intention d'aller à Constantinople.

Je comprends cela. Le brave jeune homme s'en va..... à la Porte, avant qu'on l'y flanque.

Pas sot du tout, quoi ?

Un peu de franchise s. v. p. — Il est question, paraît-il, d'enlever aux commissaires d'arrondissement leurs attributions en matière électorale pour les transférer aux greffiers des tribunaux.

Pour moi personnellement, je m'en fiche comme d'une vieille sangsue.

Tout le monde cependant ne partage pas mon indifférence à cet égard. Le *Journal de Liège*, notamment ne semble nullement satisfait des modifications projetées.

« Si l'on confiait aux greffiers des tribunaux, dit-il, le soin de former les dossiers électoraux, ne serait-il pas à craindre que la politique ou l'esprit de parti ne vint à s'introduire dans les greffes et de là dans les tribunaux. »

Cà, c'est bien tapé par exemple !

Mais, blague dans le coin, le vieux farceur doctrinaire est-il bien sûr que l'esprit de parti n'a pas encore fait sa petite brèche dans les sanctuaires de la justice ?

Voyons, respectable confrère, franchement et la main sur la conscience, qu'en pensez-vous ?

Le gendre du beau-père. — Voilà donc enfin M. Wilson renvoyé devant la correctionnelle.

Tant pis pour lui, mais en revanche tant mieux pour le prestige de la magistrature française.

A ce propos les journaux racontent que l'ancien président de la république tient plus que jamais à se solidariser avec son gendre.

Le papa beau-père aurait même répondu à quelques amis qui lui conseillaient de se retirer à Mont-sous-Vaudrey pendant le cours des débats :

« Je dois être là ! je veux être là ! En un pareil moment, ma place est auprès des miens, auprès de ma fille et de mon gendre. »

Demain nous apprendrons sans doute que M. Grévy veut suivre son gendre..... jusqu'en prison.

Dame ! Quand on a des sentiments beaux-paternels si ardents que cela !

L'égalité devant la loi. — Un habitant de Nîmes s'est présenté au bureau de l'état-civil et a déclaré que sa femme était accouchée d'un enfant du sexe masculin, auquel il donnait le prénom de *Sadi*.

L'employé de service a refusé d'enregistrer cet enfant avec le prénom indiqué, et a invité le parrain à en choisir un autre sur le calendrier grégorien. Il a fallu se conformer à cette exigence.

Ce brave employé estime sans doute que l'élégant prénom du président de la République ne doit pas être porté par le premier venu.

Mais aussi quelle singulière idée de vouloir appeler son fils *Sadi*, alors qu'il y a dans le calendrier grégorien une collection de prénoms, suaves au possible, tels que *Nicéphore, Hégesippe, Polycarpe, Onésime, Philigone, Pantaléon*, etc., etc. !

Dans le grand monde. — Parmi les nouvelles figures de cotillon imaginées cet hiver, on signale, comme une des plus amusantes, celle qui s'appelle le Ballon. Une danseuse lance en l'air un de ces petits ballons réclames de magasins et le danseur qui attrape cet objet fait avec elle le tour de valse réglemencaire.

Cette chasse au ballon fait les délices, paraît-il, des jeunes gens des deux sexes du grand monde.

Eh ! bien, s'il en est ainsi, parole d'honneur, je les plains !

Le plus triste de l'affaire c'est que les petits crevés de la décadence qui inventent ces jeux enchanteurs passent le plus souvent pour des Messieurs très spirituels.

Avis important. — Les personnes qui auraient l'intention de faire des offres pour obtenir le fermage des passages d'eau à établir sur les terre-pleins de la place St-Lambert, sont invitées à s'adresser dans le plus bref délai à l'hôtel-de-ville, division des embourbages publics, où le cahier des charges se trouve déposé.

Vu leur admirable situation centrale et l'importance de la circulation dans cette partie de la ville, les nouveaux passages d'eau projetés constitueront certainement une entreprise très lucrative.

Qu'on se le dise !

Étrange distinction. — Les journaux parisiens du Mardi-gras racontent qu'un individu nommé Lucien Garaud s'est présenté la veille à l'Élysée pour y obtenir une audience du président de la République, en criant à tue-tête qu'il apportait au monde la paix universelle.

On l'a aussitôt empoigné comme fou et conduit d'urgence dans une maison de santé.

Et dire que si, un de ces quatre matins, un ambassadeur bismarkien quelconque venait apporter à l'Élysée la nouvelle d'une guerre universelle, personne n'aurait l'idée de penser à un accès d'aliénation mentale ! Oh ! insondable bêtise humaine !

Chez nous.... en France. — M. Lefèvre-Portalès a déposé récemment, à la Chambre des députés de France, un projet tendant à réduire d'un tiers le chiffre de l'indemnité parlementaire.

Où me je me trompe fort, où voilà une attitude que les honorables qui siègent à Bruxelles en Brabant ne songeront jamais à imiter.

Et l'on prétend à Paris que les Belges font en tout de la contrefaçon française ! Quelle calomnie !

Liège-Attraction. — Annonce cueillie dans le *Journal de Liège* :

« Théâtre Impérial des Grandes Marionnettes Liégeoises, rue Roture, 16 : Alfred Bawdin se recommande pour donner des Soirées pour Pensionnats et Sociétés chez lui ou à domicile. »

Un théâtre impérial, rue Roture, 16 !! Et de grandes marionnettes Liégeoises encore ! Je vous dis, moi, que Liège devient tout-à-fait grande ville.

BRICOLEUR.

Théâtre Royal.

A signaler cette semaine la reprise des *Dragons de Villars* qui a valu à M^{lle} Plantin, notre excellente 1^{re} dugazon, un fort joli succès dans le rôle de *Rose Fricquet*.

M. Florentin qui avait bien voulu se charger par complaisance du rôle de Belamy, s'est adroitement tiré d'affaire.

M^{lle} Dumésil, MM. Desler et Coulanges ont été très convenables.

Nous apprenons avec plaisir la reprise prochaine de *Carmen*, le bel opéra comique qui est devenu si populaire à Liège, et de *l'Arlésienne*, l'œuvre si attachante de Daudet, avec l'adorable musique de Bizet. Ce sont là certainement deux succès en perspective.

MM. Bucognani et Guillaert nous quittent décidément à la fin du mois. Ils seront, dit-on, remplacés par MM. Verhees et Flain, deux artistes qui ont laissé de très bons souvenirs en notre ville.

On sait que M. Verhees a été forcé de résilier dernièrement à Rouen pour motifs de santé. Il est presque entièrement remis aujourd'hui de son indisposition. X.

Théâtre du Gymnase.

On annonce pour le mercredi 22, une représentation extraordinaire au bénéfice de M^{me} Mathilde Leroy, une artiste consciencieuse et correcte qui a toujours vaillamment tenu son emploi depuis l'ouverture de la saison.

Le spectacle se composera de *Hernani*, avec M. Raymond dans le rôle principal, et d'une autre pièce du répertoire.

Nous souhaitons réussite complète à la sympathique bénéficiaire. X.

Echos.

Un pochard après avoir pérégriné à quatre pattes dans les vignes du Seigneur, veut réintégrer son domicile.

Après de nombreuses hésitations, il reconnaît enfin la maison et, non sans tâton-

ner et trébucher, grimpe tant bien que mal l'escalier.

Mais voilà le hic : arrivé devant sa porte, impossible de trouver, avec sa clef, le trou de la serrure.

Découragé, l'ivrogne s'assied sur une marche, puis se tournant par un geste brusque vers son chien qui l'a suivi et qui le contemple philosophiquement, il lui tend sa clef d'un air de défi et l'interpelle en ces termes :

-- Essaie-donc, toi qui fais le malin !

En police correctionnelle.

Le président interroge un récidiviste impénitent :

— Accusé, n'essayez pas de nous en imposer. Ce n'est pas votre premier délit..... Vous avez volé des dentelles et une montre, à ma connaissance.

— A votre connaissance, mon président ! je jure que je ne l'ai jamais vue... je ne sais pas seulement si elle est brune ou si elle est blonde !

Chez le cordonnier.

— Monsieur, ces chaussures me font mal.

— Déchaussez-vous, pour que j'examine. L'artiste prend une bottine, la regarde avec attention et fronçant les sourcils :

— Ce ne sont pas les chaussures qui vous font mal... Ce sont vos pieds, qui, au contraire, ont fait mal à ces chaussures.

La baronne de X... vient de perdre son mari.

Perte dont elle est consolée d'avance.

Car elle n'a qu'un souci : la coquetterie. Hier, elle arrive chez une de ses amies dont c'était le jour. Elle arrive fardée avec un redoublement de fureur.

— Je ne l'avais jamais vue aussi badigeonnée, dit une assistante.

— C'est probablement parce qu'elle éprouve le besoin de peindre sa douleur, fit une autre.

Mots de la fin :

Un pauvre diable vient de mourir de la piqure d'une mouche.

« Pas de chance ! exclame un de ses connaissances en hochant la tête : mourir du charbon après avoir été sans feu toute sa vie ! »

Bien que ma concierge ait une langue de vipère, je la classe dans la famille des serpents... à sonnette.

Théâtre royal de Liège.

Dimanche 19 Février 1888.

Rigoletto, opéra en 4 actes, de Verdi. On commencera par : *Nos bons villageois*, comédie en 5 actes, de Sardou.

Théâtre du Gymnase.

Dimanche 19 Février 1888.

Spectacle extraordinaire : *Latude ou 35 ans de captivité*, drame en 5 actes. *La Cagnotte*, com.-vaud. en 4 actes.

Théâtre du Pavillon de Flore.

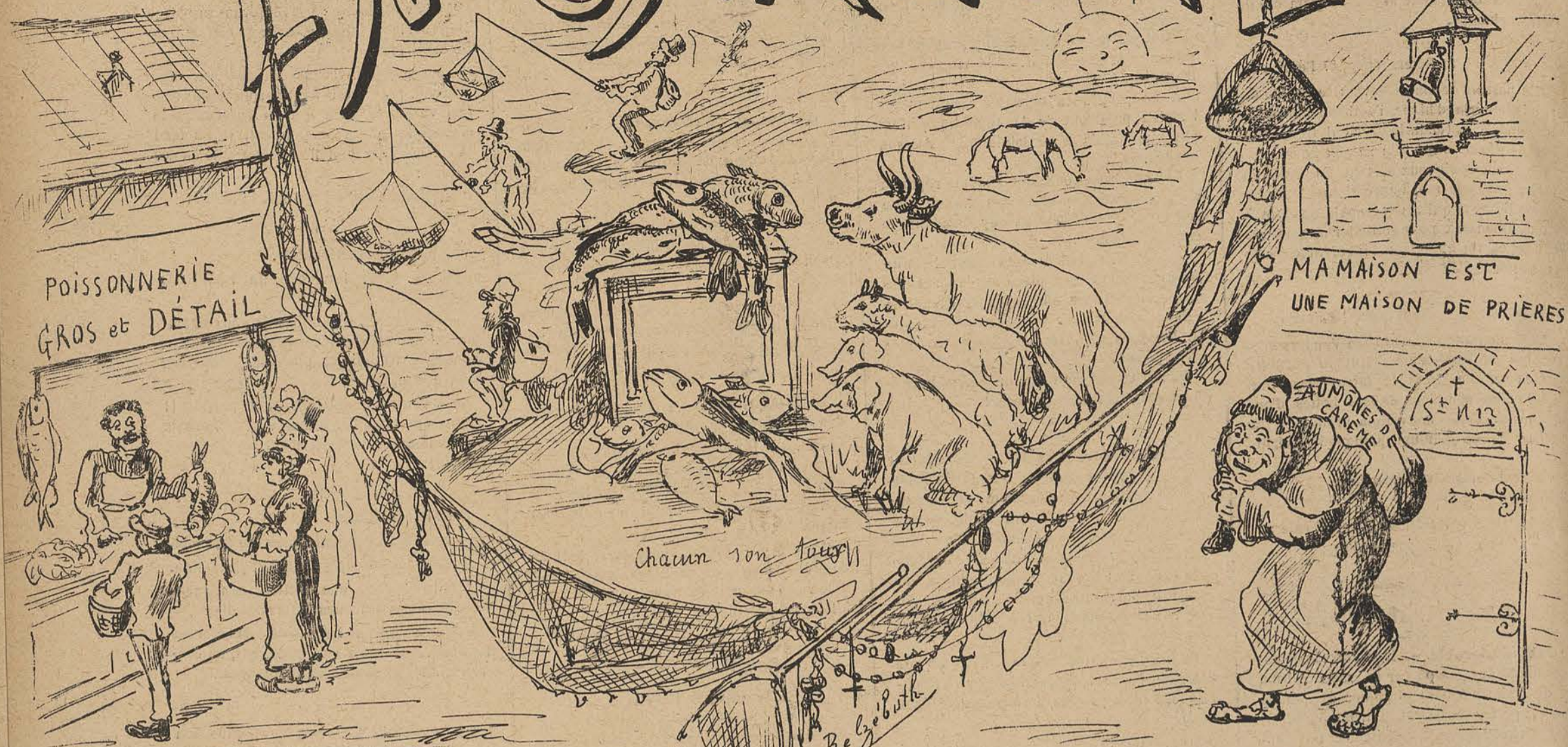
Dimanche 19 Février 1888

Le grand Mogol, opéra-bouffe en 4 actes. On commencera par : *La Bergère des Alpes*, drame en 5 actes.

Lundi 20 : *Les Braconniers*, opéra-com. en 3 actes. — *Le Conseil Judiciaire*, com. nouvelle en 3 actes.

Liège. — Imp. et Lith. mécan. de J. Daxhelet.

EN CARÊME



On porte à domicile.

On va t'en ville sur demande



Trens bais inglitins
po cinq censes

Mosses d'Anvers!
C'est des bellès mosses!

A vendre à prix réduit un stock considérable
d'indulgences et de dispenses en tous genres



Ceux qui ont l'autorisation de continuer à manger de
la vache enragée.



Ceux qui observent rigoureusement les règles de
l'abstinence.